



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL – COMPTE-RENDU
DU 08/03/2023
N°36**

Ville de
CHEZAL-BENOÎT

La séance est ouverte à : 19 heures

Présents : Mr LEBRERO Roger, MAIRE, Mmes : MOREAU Natacha, SOUBRAS Monique, SUREL Delphine, URBAIN Agnès, MM : BOURDREUX Sylvain, GAIGNIER Jean-Paul, MALET Philippe, NICOLAZO Vincent, ZUZARTE José

Absents : SOULAT Sébastien, WILSON Sophie-Emilie

Excusés ayant donné procuration : Mme GARNIER Pascale à Mr LEBRERO ROGER, M. METIVET Marc-Fernand à Mr BOURDREUX Sylvain

Secrétaire : Mr BOURDREUX Sylvain

1-FRANCE-LOIRE : VENTE D'UN LOGEMENT SOCIAL

Référence de la délibération : 2023-006

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le courrier de France-Loire concernant la vente du logement HLM situé 11 rue des Chîntres 18160 CHEZAL-BENOÎT pour la somme de 77 000 €.

Il est demandé au conseil municipal d'émettre un avis sur le prix de vente de ce logement.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis Favorable

2-TARIFS COMMUNAUX CONCESSIONS CIMETIERE

Référence de la délibération : 2023-007

Monsieur le Maire rappelle les tarifs communaux pour les différentes concessions au cimetière et propose de créer une concession d'une durée de 30 ans pour une case dans les columbariums communaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe les tarifs suivants :

CIMETIERE

- Concession 15 ans :	200,00€
- Concession 30 ans :	320,00€
- Concession 50 ans :	500,00€
- Colombarium (15 ans) :	300,00€
- Colombarium (30 ans) :	500,00€
Plaque du jardin du souvenir :	25,00 €

La concession sera gratuite pour les enfants de 0 à 18 ans pour une durée de 30 ans sans rétroactivité.

Les tarifs des concessions seront répartis comme ci-dessous :

- 1/3 pour le budget CCAS
- 2/3 pour le budget Commune

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

INFORMATIONS DIVERSES :

-La remise en état du Porche situé rue de l'Eglise est prévue semaine 11. Des travaux supplémentaires ont été effectués par nos agents territoriaux pour l'étanchéité. Des dispositifs sont à l'étude pour éviter de nouvelles dégradations.

Le Maire, Roger LEBRERO

Le secrétaire de séance, Sylvain BOURDREUX



Affiché en mairie le 10/03/2023